

**MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE SANITAIRE NATIONAL
AU LYCEE ALAIN COLAS ET A L'ESAAB – 02/09/2020**

Application des gestes barrières :

**EN PERMANENCE
POUR TOUT LE MONDE
PARTOUT**



Port du masque

Obligatoire pour tous dans tous les lieux extérieurs et intérieurs, y compris à l'internat jusqu'au coucher.

Les élèves apportent leurs propres masques (par journée: 2 au minima pour les externes et les demi-pensionnaires / 4 pour les internes). Prévoir une pochette de stockage des masques usagés.

Distanciation physique

Les salles de classe sont aménagées selon le protocole national si l'espace le permet.

A l'extérieur, pas de distanciation physique obligatoire.

Brassage des élèves et des personnels

Pour éviter les attroupements dans les espaces clos, les salles de cours seront ouvertes. Les élèves doivent rentrer directement dans les salles.

Les sens de circulation sont à respecter (les flèches au sol / rouges au lycée / jaunes à l'ESAAB indiquent le sens de circulation) pour limiter les croisements dans les lieux clos.

ENTREE DANS LA ROTULE : FILE DE GAUCHE

SORTIE DE LA ROTULE : FILE DE DROITE

Masque obligatoire dans les transports scolaires.

Lavage des mains

Réalisé au minima :

- A l'arrivée au lycée ou à l'ESAAB,
- Avant chaque repas,
- Après être allé aux toilettes,
- Le soir avant de rentrer au domicile ou dès l'arrivée au domicile.

Deux méthodes :

- Flacon des gels hydro-alcooliques à disposition des élèves et des personnels dans les endroits stratégiques du lycée.
- Lavage des mains dans les points d'eau du lycée (savon et serviettes jetables).

Les locaux

Ventilation des locaux :

- Le matin pendant la désinfection (agents)
- Récréations et temps méridien (professeurs) : il appartiendra au dernier occupant par demi-journée d'ouvrir les fenêtres.

Nettoyage et désinfection des locaux:

- Nettoyage des grandes surfaces (tables, bureaux etc..) réalisé une fois par jour.
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment utilisées (ateliers, poignées de portes etc...) réalisée une fois par jour.

Communication

Les élèves bénéficieront lors de la rentrée d'une information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque et l'évolution des nouvelles mesures.

Demi pension au Lycée Pierre BéréGOVOY

Le protocole est celui du lycée Bérégovoy, à savoir :

- Port du masque jusqu'au moment de déjeuner,
- Lavage des mains et gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie du self,
- I zone réservée aux lycéens d'Alain Colas pour éviter le brassage.

En cas de COVID

Deux salles d'isolement sont prévues en cas de suspicion de COVID à proximité de l'infirmerie : Si le/les élèves et personnels présentent des symptômes, l'infirmière prend en charge les personnes selon le protocole défini par l'ARS (agence régionale de santé).

Remarque : les parents s'engagent à ne pas envoyer leur enfant au lycée en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19. Ils doivent prévenir le lycée (direction ou infirmière).

Les étudiants de l'ESAAB et les personnels doivent appliquer les mêmes règles.

Le proviseur

G. PERRIER